

LE SECTEUR DE L'EAU EN TANZANIE : ENJEUX ET ENSEIGNEMENTS

Présentation des enjeux du secteur :

La Tanzanie dispose d'importantes ressources en eau qui en fait un pays privilégié du continent africain. Pourtant, en 2005, selon les estimations, 45% des 30,9 millions d'habitants résidant en zone rurales ou villageoises, ainsi que 23 % des 9,7 millions d'habitants résidant en zones urbaines, n'avaient pas accès à l'eau potable. Ceci s'explique par le faible rythme de développement des infrastructures en eau qui n'a pu accompagner la croissance démographique du pays. Le taux d'accès à l'eau (en termes de pourcentage de la population) a ainsi décliné entre 1990 et 2005. Le taux d'accès à l'assainissement était pour sa part de 17% en 2003 en zones urbaines.

Politique du gouvernement :

L'accès à l'eau et l'assainissement est aujourd'hui considéré par le Gouvernement comme une priorité de la lutte contre la pauvreté. L'amélioration des conditions sectorielles constitue ainsi un des principaux objectifs du *Plan de Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté* (MKUKUTA en swahili). Ce Plan, en phase avec les engagements nationaux pris dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire, souhaite atteindre un taux de couverture en eau potable de 93 % à l'horizon 2025 (contre 59 % en 2005). 50 millions de personnes devraient ainsi accéder à l'eau potable d'ici 2025, dont 13 millions en milieu urbain et 37 millions en milieu rural. De même, l'objectif fixé en matière de couverture d'assainissement collectif, limité aux zones urbaines, est d'atteindre 30 % en 2012.

Un vaste et profond processus de réforme sectorielle a débuté en 1995. Il a conduit à l'élaboration du Programme de Développement du Secteur de l'Eau (WSDP – *Water Sector Development Programme*), qui regroupe l'ensemble des actions envisagées dans le secteur pour la période 2006-2025, sous la conduite du Ministère de l'Eau et de l'Irrigation (MoWI).

Sous l'égide du gouvernement, l'esprit du WSDP est de regrouper toutes les initiatives afin qu'il se transforme en un instrument capable de canaliser et de coordonner l'ensemble des projets et financements du secteur de l'eau et l'assainissement en Tanzanie. Ainsi, les enjeux fondamentaux du WSDP sont de deux natures:

- D'un côté, il s'agit d'atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire, en accélérant l'augmentation du taux de couverture nationale des services d'eau (en priorité) et d'assainissement, grâce à l'agencement coordonné d'une série de projets au sein d'un programme englobant l'ensemble du secteur;
- D'un autre côté, il s'agit d'appliquer une logique de programme dans la pure ligne de la Déclaration de Paris, en renforçant les structures du ministère de l'eau et des diverses agences d'exécution décentralisées. En ce sens, le secteur tanzanien de l'eau devient un des pilotes pour tester en grandeur nature la philosophie de coopération établie lors de la

Déclaration de Paris du 2 mars 2005¹.

La Tanzanie est actuellement considérée par les bailleurs de fonds comme un des « meilleurs élèves » d'Afrique subsaharienne et le pays fait aujourd'hui figure de laboratoire en matière d'efficacité de l'aide. Fin 2006, l'ensemble des bailleurs bi et multilatéraux présents en Tanzanie ont signé un protocole d'accord définissant les grandes lignes de la Stratégie d'Assistance Conjointe (*Joint Assistance Strategy Tanzania - JAST*) qui vise à transcrire le volet « efficacité de l'aide » du MKUKUTA dans l'esprit de la Déclaration de Paris.

D'un point de vue opérationnel, les aides budgétaires globales et les programmes sectoriels sont ainsi devenus les modalités d'aide les plus courantes. Ils ont ainsi représenté 55 % des nouveaux financements de l'année budgétaire 2004-2005. Dans cette dynamique et afin d'appliquer cette approche dans le secteur de l'eau, un accord (MoU) pour la mise en place du WSDP a été signé en 2007 entre le gouvernement de Tanzanie et les bailleurs (la Banque Mondiale, la KfW, les Pays Bas et l'AFD). Cet accord définit les principes de mise en oeuvre du programme, et conserve une certaine flexibilité quant à la participation des bailleurs. Il crée le principe d'un pot commun (*Basket Fund*) pour les partenaires qui souhaitent fonctionner en pool, tout en laissant la possibilité d'intervenir par le financement de projets spécifiques (*earmarking funding partners*).

Schéma financier du WSDP

Le WDSP dispose de trois sources de financement :

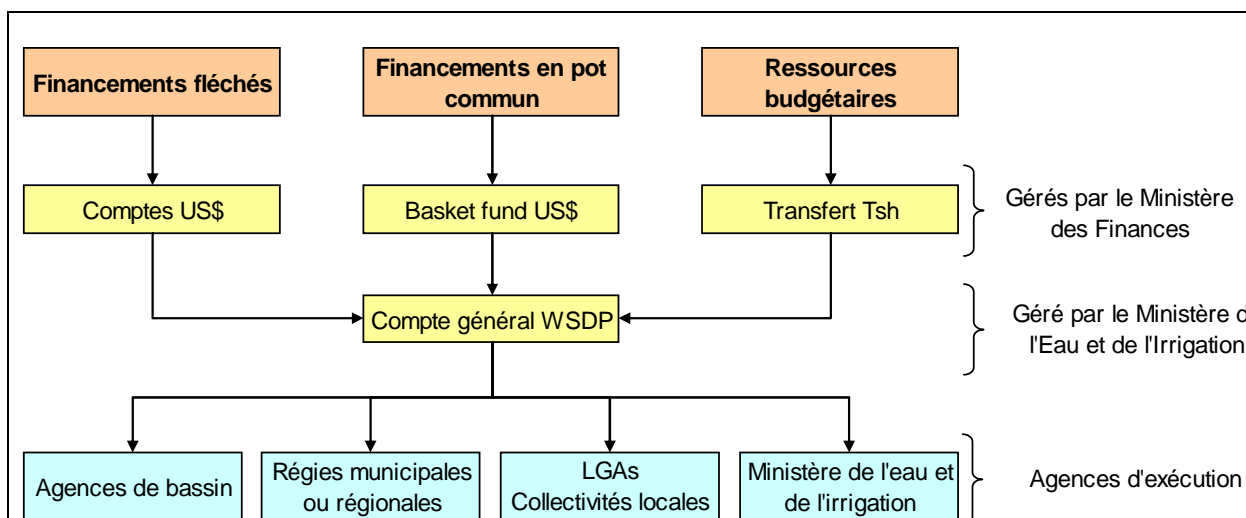
- Les apports financiers des partenaires au développement fléchés vers des projets qui ne participent pas au basket fund. Il s'agit en général d'opérations de type financement fléché (*earmarked funds*).
- Les apports financiers des partenaires de développement qui abondent au pot commun (*basket fund*)
- Les apports du gouvernement de Tanzanie par affectation budgétaire

Les apports des partenaires au développement peuvent être des dons ou des prêts.

L'idée générale est de faire transiter les apports de tous les bailleurs (y compris les ONGs) par le biais du Basket Fund (hormis les aides budgétaires générales qui sont affectées au programme au travers de l'affectation budgétaire du gouvernement tanzanien). Au cas par cas, le mécanisme des financements fléchés (approche projet) a permis (i) de réintégrer dans le programme les projets déjà lancés avant la décision de créer le Basket Fund (c'est notamment le cas des deux projets en cours de réalisation sur financement AFD) et (ii) d'intégrer les participations des bailleurs qui ne peuvent ou ne veulent pas participer au Basket Fund. C'est par exemple le cas de la BAfD, dont l'importante contribution ne s'adresse qu'à la composante rurale.

Flux financiers

¹ A ce titre, la participation de l'AFD à ce programme pourra aussi appuyer l'instruction en cours (avec la BAfD et la KfW) d'un programme similaire pour les petites et moyennes villes au Kenya (CKE6013).



Le WSDP s'articule autour des 4 composantes suivantes:

1. **La gestion intégrée des ressources en eau**, avec la mise en place de 9 agences de bassins et le développement d'un cadre institutionnel et légal adapté.
2. **Le développement des services d'eau et d'assainissement en milieu rural**, dont la gestion est décentralisée au niveau des collectivités locales (*LGAs – Local Government Authorities*).
3. **Le développement des services d'eau et d'assainissement en milieu urbain**, avec le renforcement des régies (*Urban Water and Sanitation Authority - UWSA*) et la réalisation d'importants ouvrages de réhabilitation et d'extension du service.
4. Un sous-programme de **développement institutionnel et renforcement des capacités** complète l'ensemble. Il vise à renforcer la capacité du Ministère et les agences d'exécution, en particulier dans les domaines de planification, coordination sectorielle et monitoring.

Progrès réalisés par le WSDP

Le WSDP est devenu effectif en juillet 2007 ce qui amènera la fin du plan quinquennal à juin 2012. Sa première année de fonctionnement correspond à l'année fiscale 2007-2008 (qui commence le 1^{er} juillet en Tanzanie). Début avril 2009, l'état d'avancement des différentes composantes du WSDP pouvait être résumé comme suit:

Composante 1 : Gestion des Ressources en Eau. Une nouvelle loi relative à la gestion des ressources en eau et définissant les rôles et responsabilités des Organismes de Bassin et de l'Agence Nationale de l'Eau a été préparée. Des schémas directeurs par bassin sont en cours de préparation et permettront d'initier le flux d'argent vers ces organismes. La participation des usagers dans la gouvernance de l'eau est en cours de renforcement et l'identification des investissements prioritaires suit son cours. De manière opérationnelle, 251 licences de droit d'eau ont été attribuées et 20 industries inspectées en terme de qualité de rejets. Vingt-cinq stations de jaugeage ont enfin été réhabilitées.

Composante 2 : Composante rurale eau et assainissement. Sur la base des schémas d'eau potable et d'assainissement par districts, cette composante a appuyé les autorités locales (*LGAs*) en particulier en termes d'investissements mais aussi de promotion à l'hygiène.

Depuis le début du programme, 650 000 personnes supplémentaires bénéficient de l'accès à l'eau en zone rurale, 885 000 personnes ont bénéficié des activités de promotion à l'hygiène et 1400 latrines ont été construites.

Composante 3 : Composante urbaine eau et assainissement. Cette composante a permis un soutien à la gestion des services d'eau et d'assainissement ainsi qu'un appui à la réhabilitation et l'extension des infrastructures. Des assistants techniques ont été mobilisées afin d'appuyer les opérateurs urbains (*UWSA*) dans la préparation des investissements, la mise en œuvre d'actions de promotion de l'hygiène et l'assainissement etc. Des équipements ont aussi été fournis pour 9 opérateurs afin d'appuyer l'exploitation du service. A ce jour, les villes ont bénéficié d'investissements qui ont permis d'augmenter le taux de couverture (près de 220 000 nouvelles connections).

Composante 4 : Composante renforcement institutionnel. A ce stade, cette composante a essentiellement participé à lancer le WSDP et à opérationnaliser le Ministère de l'Eau et de l'Irrigation afin qu'il gère à terme le WSDP de manière durable et pérenne. Le gouvernement a enfin approuvé la stratégie nationale du secteur de l'eau en mars 2008.

Malgré un certain retard dans les réalisations du WSDP par rapport au planning initial notamment sur le démarrages des travaux et sur l'opérationnalisation des agences de bassin, le rythme des déboursements est conséquent grâce à la réalisation d'une série d'actions simples et rapides (*quick wins*) de réhabilitation des équipements qui pouvaient être lancées immédiatement.

Enseignements retirés de l'expérience de l'AFD dans le secteur :

Le système de programmation et de financement sectoriel (Trust Fund) est très ambitieux. Les principales difficultés résident dans la capacité à planifier les investissements et organiser et superviser les travaux. L'AFD met à disposition un assistant technique permanent sur ces fonctions.

Liste des projets AFD exécutés ou en cours dans le secteur –

Dates de début (convention) – dates de fin

L'AFD s'est engagé à contribuer au Basket Fund (cf ci-dessus), à hauteur de 30 M€, pour une durée de 3 ans. La contribution des autres bailleurs au *Basket Fund* se décline comme suit : Banque mondiale: 200M\$ (en prêt), Pays Bas: 60M\$ et KfW: 47M\$ (en cours de révision) sur dons.

Par ailleurs, l'AFD finance deux autres projets d'alimentation en eau potable de villes secondaires, l'un sur les communes de Mpwapwa et Utete, l'autre sur les communes de Bukoba et Musoma, en bordure du lac Victoria. Les engagements sont respectivement de 6 et 7 millions d'euros, et doivent être réalisés avant fin 2010 et fin 2011.